

Les pompiers sommés de répondre aux appels urgents de façon «normale

Écrit par L'actualité

Dimanche, 14 Septembre 2014 22:11 -

MONTREAL – La Commission des relations du travail (CRT) a donné gain de cause à l'administration du maire Denis Coderre et ordonne immédiatement à l'Association des pompiers de Montréal de prendre toutes les mesures afin que ses membres répondent de façon «normale et habituelle» aux appels d'urgence sur le territoire de la Ville.

La décision, rendue dimanche, survient après des audiences tenues vendredi et samedi à la suite d'une demande de la Ville de Montréal, qui estimait que les pompiers répondaient moins vite aux appels urgents.

La CRT a aussi ordonné à l'Association des pompiers de Montréal de faire connaître immédiatement et publiquement son intention de se conformer aux ordonnances.

Dans un communiqué publié dimanche soir, l'Association des pompiers a indiqué avoir demandé à tous ses membres de «respecter intégralement l'ordonnance rendue» par la CRT.

La CRT a reconnu que le temps moyen de réponse aux appels d'urgence avait augmenté au cours des mois de juillet, août et une partie du mois de septembre 2014, comparativement aux mêmes mois pour les quatre années précédentes.

Les motifs de la décision de la CRT seront transmis ultérieurement.

Cet article [Les pompiers sommés de répondre aux appels urgents de façon «normale»](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Consultez la source sur Lactualite.com: [Les pompiers sommés de répondre aux appels urgents de façon «normale](#)